

Complément d'information

2025-03-19



Mars est le mois de la prévention de la fraude et 3^{ie} capsule :
“Quand la vigilance des aînés triomphe de la fraude”
avec Michel Cloutier

Denis Théorêt mentionne que dans *La Presse*, quelqu'un est allé sur *Marketplace* (Facebook-Meta), a donné son adresse courriel...

Un appel de Desjardins l'a averti que c'était une fraude (\$ 500.00)

Gérard Baudry ajoute qu'il y a quelqu'un à St-Bruno, elle donne son nom son numéro de téléphone et dit qu'elle est actuaire?

Jacque Paquet se questionne à savoir pourquoi il n'y a pas plus d'enquêtes de fraude, de la part de la police.

NDLR avec l'IA Perplexity :

Je vais vous présenter les statistiques connues sur la fraude au Canada :

Statistiques récentes

- *En 2024, les Canadiens ont perdu 638 millions de dollars à cause de la fraude.*
- *Le Centre antifraude du Canada (CAFC) a reçu 108 878 signalements en 2024, représentant au moins 34 621 victimes*
- *Les pertes signalées au CAFC depuis 2021 ont dépassé les 2 milliards de dollars.*
- *On estime que seulement 5 à 10 % des fraudes sont signalées.*

Tendances

- *Le taux global d'affaires de fraude déclarées par la police a augmenté de 12 % en 2023 par rapport à 2022.*
- *La fraude est l'infraction dont le nombre d'affaires a le plus augmenté depuis 2011, passant de 87 174 affaires en 2011 à 168 483 affaires en 2021.*
- *En 2021, la fraude représentait 12 % de l'Indice de gravité de la criminalité, contre 6,5 % en 2011.*

Types de fraude les plus courants

Selon le préjudice financier en 2019 :

1. *Harponnage : 21 404 827,08 \$*
2. *Stratagème de rencontre : 18 327 896,93 \$*
3. *Investissements : 10 719 376,29 \$*
4. *Extorsion : 9 233 115,11 \$*
5. *Service : 7 158 372,64 \$*

Victimes

- *En 2019, 2,5 millions de Canadiens (7,8 % de la population de 15 ans et plus) ont déclaré avoir été victimes de fraude au cours des 12 mois précédents.*
- *Sur une période de cinq ans, 17 % de la population a vécu au moins une fraude.*
- *Selon un sondage récent, 30 % des Canadiens ont été victimes d'une fraude bancaire.*

Signalement

- *Seulement 11 % des victimes de fraude signalent l'incident à la police.*
- *65 % des victimes signalent l'incident à leur banque ou à la société émettrice de leur carte de crédit.*
- *7 % des victimes signalent l'incident au Centre antifraude du Canada.*

Ces statistiques montrent l'ampleur croissante de la fraude au Canada et soulignent l'importance de la prévention et du signalement.

L'actualité informatique avec Denis Théorêt

Câble USB : o.k.

*En rapport avec la prévision des tornades en temps réel, **Marc Sévère** demande s'il est possible de connaître la trajectoire de la tornade*

Denis Théorêt répond que Oui, ça calcule tout ce qui arrive.

NDLR avec l'IA Perplexity :

Voici un tableau récapitulatif des outils et sites web pour suivre les tornades en temps réel :

Nom de l'outil/application	Description	Site Web
Storm Prediction Center (SPC)	<i>Prévisions graphiques et alertes pour les tornades aux États-Unis.</i>	<u>SPC - Wikipédia</u>
Storm Radar	<i>Suivi des tornades, orages et ouragans avec des visualisations avancées.</i>	<u>Storm Radar</u>
MyRadar	<i>Radar météo haute définition avec alertes NOAA et suivi des précipitations.</i>	<u>MyRadar</u>
Tornado HQ	<i>Page de suivi en temps réel avec alertes vocales expérimentales.</i>	<u>Tornado HQ</u>
Environnement Canada	<i>Alertes météo officielles et informations sur les tornades au Canada.</i>	<u>Météo Canada</u>
Weather.com Storm Radar	<i>Application pour le suivi des tempêtes et tornades avec couches cartographiques.</i>	<u>Weather.com</u> <u>Storm Radar</u>

Louise Dubreuil veut en savoir plus sur l'énoncé qu'un VPN n'est pas suffisant, dans le texte dont le titre est *7 erreurs courantes qui trahissent votre identité en ligne* Elle suggère que ça pourrait faire l'objet d'une capsule

NDLR et Clubic et résumé par MaxAI :

Titre : 7 erreurs courantes qui trahissent votre identité en ligne, même avec un VPN

Lien : <https://www.clubic.com/actualite-554580-erreurs-courantes-qui-trahissent-votre-identite-en-ligne-meme-avec-un-vpn.html>

Synopsis : Un VPN ne fait pas tout.

Croire qu'il vous rend invisible, c'est le meilleur moyen de ruiner votre confidentialité et d'exposer votre identité en quelques clics.

Résumé :

Un VPN masque votre adresse IP mais ne garantit pas l'anonymat en ligne si vous commettez sept erreurs courantes: utiliser des comptes liés à votre identité réelle, partager trop d'informations personnelles, accepter les cookies, négliger votre empreinte numérique, cliquer sans discernement, ignorer les permissions d'applications et synchroniser avec des appareils non protégés.

** Même avec un VPN, se connecter à des comptes personnels (Google, Facebook) ou utiliser votre véritable adresse courriel compromet votre anonymité en ligne*

** Le partage excessif d'informations sur les réseaux sociaux, les métadonnées des photos (EXIF) et la réutilisation des mêmes pseudonymes révèlent votre identité*

** Les cookies et traceurs conservent votre historique de navigation malgré le changement d'adresse IP, permettant aux sites de vous identifier*

** Votre empreinte digitale numérique (configuration du navigateur) peut vous identifier même avec un VPN; utilisez des modes anti-fingerprinting*

** Un VPN ne protège pas contre les liens malveillants ou le phishing; vérifiez les liens et utilisez des protections supplémentaires*

** Contrôlez les permissions des applications et évitez la synchronisation automatique avec des appareils non protégés pour maintenir votre confidentialité*

Marie-Claire Legault demande à **Denis Théorêt** pourquoi il a 2 adresses qu'il utilise pour Facebook

Denis Théorêt spécifie qu'il utilise une adresse (un compte) avec sa famille et amis proches.

Tandis qu'il utilise une autre adresse, par exemple : CIVBDL et autres, qui est plus public, et où il ne publiera jamais des images personnelles.

Lien Perplexity : https://www.perplexity.ai/search/tu-es-un-genie-en-applications-xYuPGOdMSwizKjSxs._cSA

20250324

L'application *Android System SafetyCore* intrigue beaucoup de gens;

Andrée Parent ne voit pas cette application sur son cellulaire

Sylvie Veilleux mentionne qu'il s'agit d'algorithmes installés. Pour le trouver, il faut faire la recherche avec *Android Safety Core*

Andrée Parent l'a finalement trouvée

Sylvie Veilleux ajoute que vous pouvez choisir de la désinstaller.

Lucien Roy fait la démonstration : Comment aller la chercher; Paramètres, Applications et notifications, Afficher toutes les applications et à chercher dans *Android*.

Louise Dubreuil demande s'il est possible qu'elle l'ait vu il y a un mois dans les icônes

Lucien Roy dit que ça se peut.

Marie-Thérèse Le Noir demande s'il y a un moyen de vérifier comment ne pas désinstaller un programme important.

Denis Théorêt précise que le nom de l'application en dit long. Si vous ne connaissez

pas le nom, n'y touchez pas

Marie-Claire Legault ajoute que la date d'installation vous indique quand l'application a été installée

Denis Théorêt ajoute de ne pas désinstaller une application ou programme native, c'est-à-dire à la date où votre ordinateur a été monté.

Louise Dubreuil questionne sur les termes Supprimer, Désinstaller et Désactiver; elle parle des logiciels et non pas des rapports.

Denis Théorêt explique que si on Désactive une application, elle demeure, mais est « en pause »

Marie-Claire Legault ajoute que dans plusieurs cas, exemple un Anti-virus, il faut d'abord de Désactiver avant de le Désinstaller.

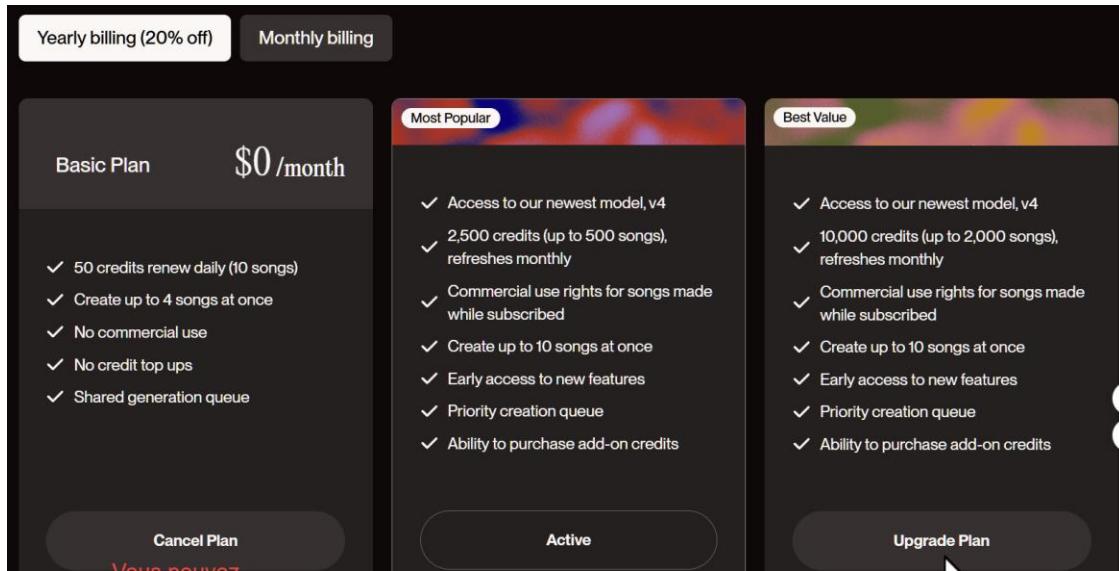
James Desmarchais suggère avant de faire quoi que ce soit de faire une recherche sur Internet avec le nom du programme ou de l'application afin de savoir à quoi elle sert.

Découvrir SUNO et comment créer paroles et musique avec Marc Sévère

Marc Sévère précise qu'il existe 3 forfaits de l'application :

Devise en USD

Note importante : un abonnement annuel est économique, par rapport au versement mensuel



Commentaires : **Louise Dubreuil** est estomaquée et **Marie-Claire Legault**, "jouit" de la facilité que Sonu et que l'IA dans l'ensemble, progressent exponentiellement!

Marie-Claire Legault qui écoute Véronique et les fantastiques à la radio Rouge 107,3, que chaque mardi il y a un mini-quizz sur la chanson de l'IA.

Ils utilisent l'IA pour changer le style de musique et on doit deviner de quelle chanson il s'agit.

Tout cela pour dire que **Marc Sévère** a fait la démonstration.
C'est formidable.

Un Gros Merci **Marc Sévère**